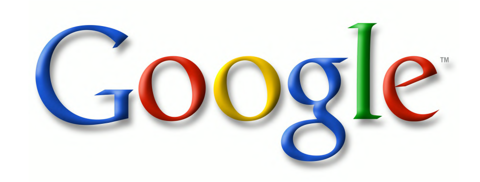
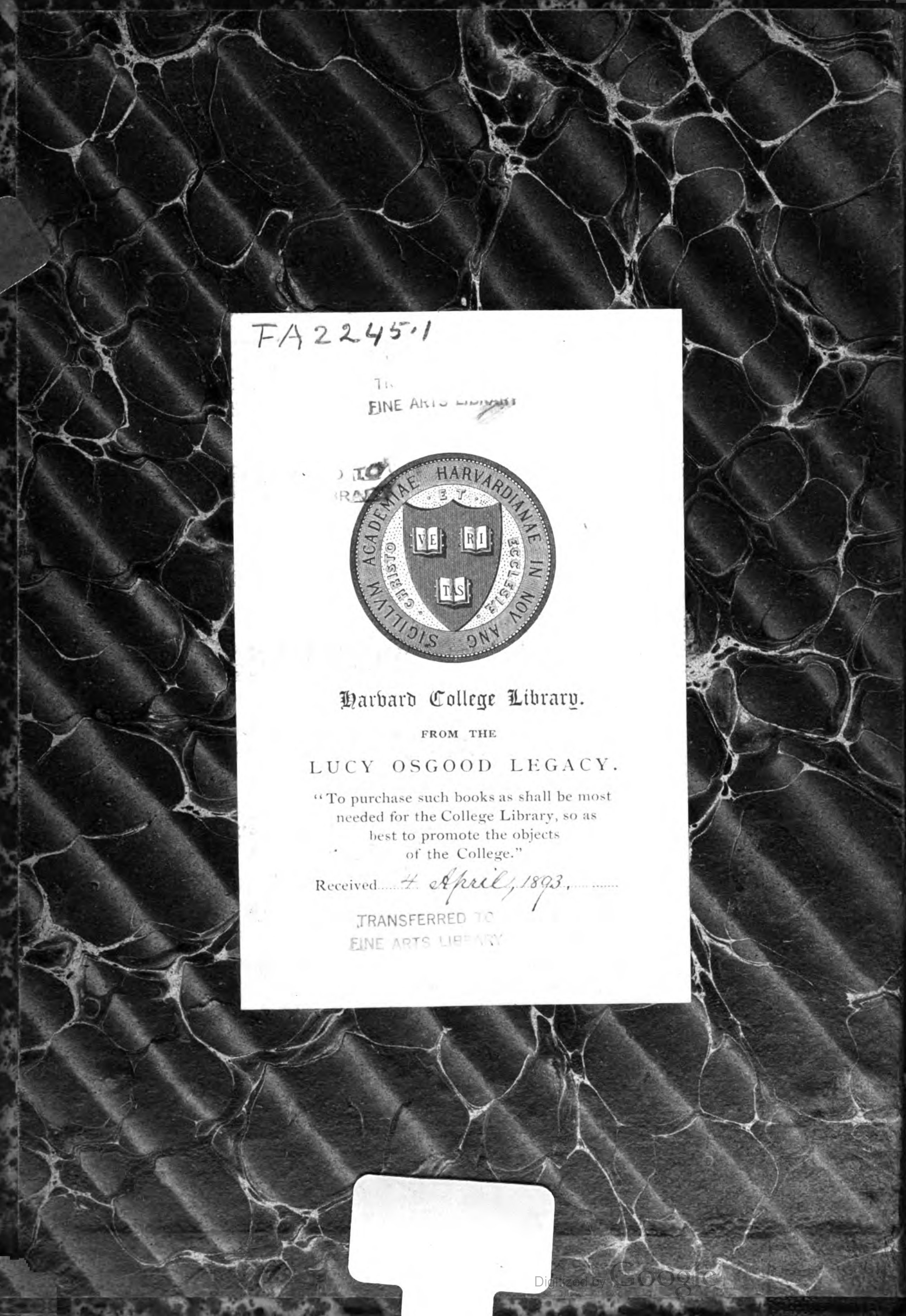






FA 2245.1
FINE ARTS LIBRARY
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE DE

SAINT-SULPICE DE FAVIÈRES

(Seine-et-Oise)

PAR

M. l'Abbé A. BOUILLET

Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France.



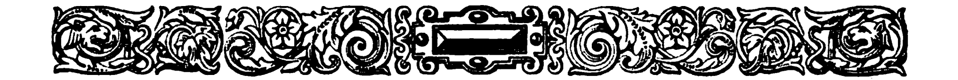
PARIS

J. MERSCH, IMPRIMEUR

22, PLACE DENFERT-ROCHEREAU, 22

—

1891



MONOGRAPHIE

DE L'ÉGLISE DE

SAINT-SULPICE DE FAVIÈRES[1]

I

Il nous est arrivé maintes fois, en face de quelque église remarquable, d'entendre cette question : Y a-t-il eu ici autrefois une abbaye ou un monastère ? Il semble en effet — et une foule d'exemples le prouvent — que les établissements monastiques possédaient seuls, au moyen âge, les ressources matérielles et intellectuelles nécessaires pour la construction d'édifices importants. On a peine à croire qu'une église élevée simplement pour l'usage d'une paroisse rurale puisse offrir quelque intérêt.

L'église dont nous entreprenons l'étude a été signalée à une époque cependant bien indifférente à son genre de beauté, comme « la plus belle église de village de tout le royaume (2) ». Elle s'élève néanmoins dans une localité qui ne comptait que 222 habitants en 1726, et qui aujourd'hui n'en a guère que 240. Elle n'est pourtant pas une œuvre monastique. Elle est née d'un pèlerinage qui, au témoignage de Guillaume, confesseur de la reine Marguerite, épouse de

1. Département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet, canton nord de Dourdan.

2. Chastelain, *Journal de sa vie*. Manuscrit détruit en 1832, lors du sac de l'archevêché de Paris. Cité par Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, édit. de 1883, tome IV, p. 172.



saint Louis, était déjà célèbre au XIIIe siècle et attirait un grand concours de pèlerins. Il est permis de croire que ces derniers se réunissaient dans la modeste église dont les restes subsistent encore sous le nom de « Chapelle des Miracles » et que, la trouvant insuffisante, ils voulurent élever un édifice plus vaste et plus beau, et contribuèrent de leurs offrandes à la construction de l'église actuelle. Toutefois la Chapelle des Miracles, annexée à la nouvelle église, ne dut pas cesser d'être plus spécialement consacrée au pèlerinage.

Des reliques de saint Sulpice, évêque de Bourges, avaient été apportées, nous ne savons à quelle époque, au lieu nommé Favières (1). De nombreux miracles y attirèrent bientôt les pèlerins, et le nom du saint dut s'ajouter à celui du lieu probablement au XIIe siècle. A cette époque déjà Favières était une cure, dont le titulaire se nommait Geoffroy. C'était une de celles dont l'évêque de Paris s'était réservé la nomination. Elle se trouve mentionnée à ce titre au Pouillé du XIIIe siècle, sous le nom de *de Faveriis*. Elle figure encore dans les registres de l'évêché des années 1483, 1487 et 1626. Mais on ne la retrouve ni dans celui de 1648, ni dans celui qui fut imprimé en 1692 par Le Pelletier. Cependant « il est sûr qu'aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, c'étoit la cure de campagne de tout le diocèse de Paris dont le revenu étoit le plus considérable. Aussi lit-on qu'en 1499, Jean Parent, qui en étoit pourvu, trouva un canonicat de Chaalons, un de Laon, et une cure de Saint-Paterne d'Orléans par permutation (2). »

L'abbé Lebeuf parle d'un incendie qui ravagea l'église et le presbytère, mais sans indiquer à quelle date il eut lieu. C'est peut-être par suite de ce fléau que la voûte haute des trois premières travées fut détruite. La date de 1684, inscrite au dessous de l'écu des Lamoignon (3), nous porterait à croire que l'incendie fut peu antérieur à cette année, et que, en 1684, le président de Lamoignon, seigneur du

1. *A copiâ fabarum ibi provenientium.* « Au XIIe siècle, Favières, qui dépendait de la châtellenie de Montlhéry, passa par usurpation dans la prévôté d'Etampes. Arraud du Chesnay en était seigneur au XIIIe siècle, Antoine du Bourg sous François Ier, Claude Daubray au XVIIe siècle. Englobé dans le marquisat de Bâville, Saint-Sulpice releva des Lamoignon... » *Chronique d'une ancienne ville royale. — Dourdan capitale du Hurepoix,* par J. Guyot, 1869.

2. Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* Edit. de 1883, tome IV, p. 175.

3. Voir plus loin, p. 12.

lieu, réparait cette partie de l'église. Six ans seulement plus tard, Baillet écrivait dans sa *Vie des saints* « que, depuis quelques années, l'abbé Régulier de Saint-Sulpice de Bourges, de la participation de l'archevêque du lieu, envoya une relique de saint Sulpice à M. le président de Lamoignon, pour une de ses paroisses appelée *Saint-Sulpice de Favières*, aux extrémités du diocèse de Paris, où le concours des peuples à formé un pèlerinage de dévotion (1) ». Les reliques primitives avaient sans doute disparu, et le président voulait apparemment contribuer à entretenir le pèlerinage dont il venait de rétablir le sanctuaire. Peut-être les reliques qu'il obtint étaient-elles contenues dans le buste d'argent de saint Sulpice, que Chastelain vit en 1703.

II

Malgré les injures que lui ont fait souffrir le temps et les hommes, l'église de Saint-Sulpice de Favières présente un remarquable caractère d'unité. Elle n'a pas, comme tant d'autres édifices religieux, subi de ces remaniements, de ces modifications qui en ont fait progressivement des constructions hybrides ou composées de parties tout à fait disparates. S'il y a entre ces diverses parties des différences de détail que nous aurons occasion de signaler, la cause en est aux progrès que fit l'art de bâtir pendant le laps de temps que dura sa construction. L'art du moyen âge, loin d'être stationnaire, progressait sans cesse et marchait d'un pas rapide et continu vers une perfection que la vitesse acquise ne lui fit dépasser que pour dégénérer. Les bâtisseurs de cette époque ne laissaient rien au hasard. Tout, dans leur œuvre, était si soigneusement étudié; ils tenaient si heureusement compte des nécessités techniques ; ils connaissaient si bien les qualités des matériaux qu'ils employaient et savaient si habilement en tirer le parti le plus rationnel, que chaque année — j'allais dire chaque jour — apportait son caractère propre, et que le travail du lendemain se différenciait déjà sensiblement de celui de la veille. Sans doute l'ensemble de l'œuvre pouvait, comme à Saint-Sulpice, présenter une unité que rien ne semble rompre pour des yeux peu exercés; mais l'archéologue sait voir dans l'exécution des diverses parties, dans

1. V. Lebeuf, tome IV, p. 173.

mille détails d'ornementation, dans la forme d'un chapiteau ou le profil d'une nervure, des différences qui lui permettent de suivre la marche progressive de la construction. Nous montrerons bientôt comment notre église, commencée après 1250, se terminait dans la première moitié du XIVe siècle, et comment la partie orientale est la première en date, tandis que la façade principale fut la dernière.

La façade occidentale de l'église de Saint-Sulpice en est, venons-nous de dire, la partie la moins ancienne. Le gâble ajouré qui s'élève au-dessus de l'entrée principale le prouve tout d'abord. Quoique malheureusement mutilé, il offre encore des restes de ces formes géométriques et rayonnantes qui sont la caractéristique de l'architecture religieuse au XIVe siècle. La double voussure en tiers point que couronne ce gâble est ornée, entre des cordons délicatement sculptés, de statuettes d'anges surmontées de dais. Tandis que les dix anges de la voussure extérieure ont les mains jointes ou tenant des phylactères, ceux de la voussure intérieure, au nombre de huit, portent des instruments de musique et en jouent. Tous offrent une grande naïveté d'expression et sont traité d'une main habile. Quelques-unes de ces statuettes, encore intactes, sont, avec celles du tympan et les gargouilles les seuls restes de la sculpture de l'église. Deux pinacles appliqués au mur se dressent à la base du gâble.

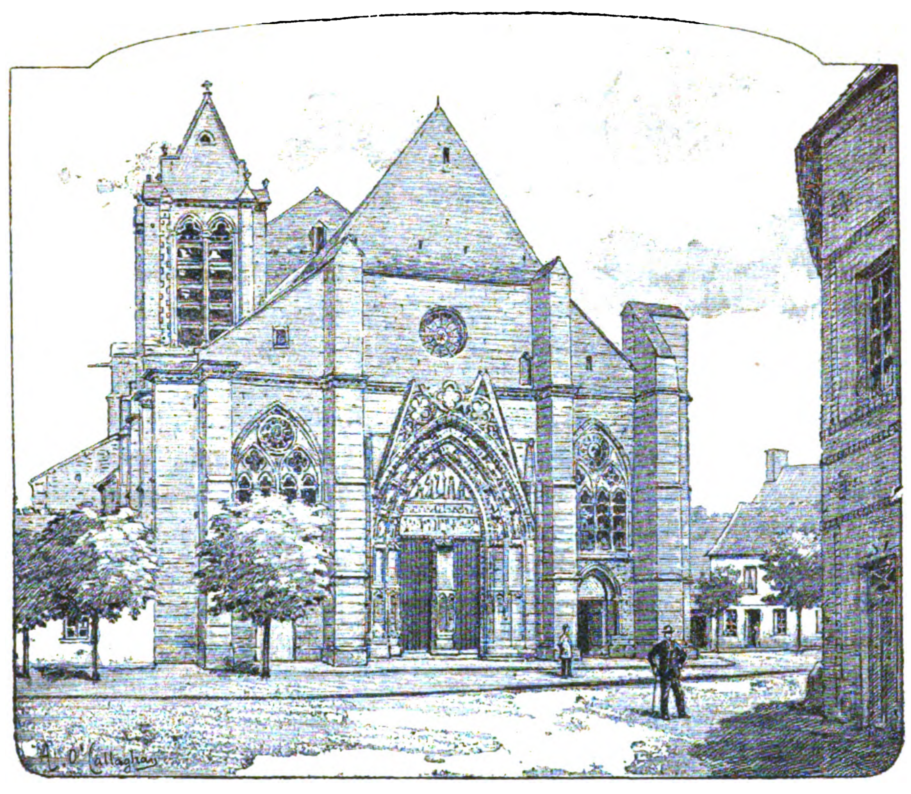
Deux grandes niches, aujourd'hui vides, couronnées de dais, surmontent de chaque côté de l'embrasure, des pieds droits ornés d'arcatures trilobées. Une niche semblable est pratiquée dans le trumeau. Ce dernier a aussi quatre arcatures trilobées sous lesquelles se voient les restes mutilés de quatre petits bas-reliefs encadrés dans des quatre-feuilles et relatifs à la légende de saint Sulpice.

Dans le premier, le saint, portant une croix à longue hampe, la chape et la mitre, et accompagné d'un clerc, bénit le roi Gontran sur son lit, auprès duquel se tiennent la reine et deux serviteurs.

Le deuxième bas-relief représente saint Sulpice, suivi de son clerc, bénissant trois infirmes, au nombre desquels sont un cul-de-jatte et un boiteux.

Dans la troisième scène, le saint, sortant d'une église, semble exorciser un personnage à genoux devant lui. Un démon aux pieds armés de griffes, grimpe dans un arbre, sous lequel sont couchés plusieurs personnages.





FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SULPICE DE FAVIÈRES (1)

Enfin, devant saint Sulpice debout, un petit personnage paraît cacher un objet dans le creux d'un arbre.

La niche du trumeau était autrefois occupée par la statue du saint patron. L'abbé Lebœuf, qui la vit encore en place, dit qu'on lisait

1. Les vignettes qui accompagnent ce travail ont été dessinées par M. A. O'Callaghan d'après les photographies de MM. Martin-Sabon et H. de la Tour. J'adresse à ces Messieurs l'expression de mon amicale gratitude.

M. Martin-Sabon a photographié un grand nombre de monuments de l'Ile de France, et aussi de Normandie et de Bretagne. Chaque été voit s'accroître sa collection. Désireux de rendre service aux archéologues en mettant à leur disposition des documents et des instruments d'étude, il dépose ses clichés chez M. Pierson, photographe, 41, rue Taitbout, à qui on peut s'adresser pour se procurer le catalogue et des épreuves de la collection. L'initiative de M. Martin-Sabon, absolument désintéressée de sa part, est à louer et à imiter, et les photographes amateurs feraient de leurs clichés un usage utile en mettant, à son exemple, les travailleurs à même d'en profiter.

« dans un des plis de sa chappe cette inscription en lettres capitales gothiques : ADAM HASTE JADIS MESTRE DE CEANS A DONNE CETTE IMAGE ». Mutilée à l'époque de la Révolution, enfouie dans l'église vers 1812, cette statue, déterrée depuis, n'offre plus qu'un tronçon sans tête ni bras, On voit encore au côté gauche des traces bien frustes de l'inscription signalée par Lebeuf.

Le tympan est divisé en trois zones par des cordons horizontaux. Dans la zone supérieure, le Christ debout, nimbé, drapé dans un manteau qui laisse à nu le haut de son corps, tient un calice de la main gauche, et bénit de la droite. A ses côtés, deux anges portent la croix, la lance et les clous. Enfin, aux extrémités, deux personnages sont agenouillés, mains jointes, tournés vers le Sauveur : à sa droite, la Vierge couronnée; à sa gauche, saint Jean. Tous ces personnages sont posés sur une bande ondulée qui semble figurer des nuées.

Au dessous sont représentés la Résurrection des morts, puis le Jugement dernier. «On y voit, écrivait l'abbé Lebeuf (1), saint Michel tenant des balances qui décident du mérite de chacun. Du côté droit sont les hommes destinés pour le paradis, derrière lesquels est un ange qui joue du violon; et à la main gauche de Jésus-Christ sont les damnés suivis d'un diable noir qui les pousse en enfer. »

Pendant longtemps, les deux zones inférieures furent couvertes d'une épaisse couche de plâtre sur laquelle on pouvait lire ces mots, inscrits par ordre de la Convention : *Le peuple français reconnaît l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme* (2).

Ces sculptures, en particulier celles qui ont trait à la Résurrection et au Jugement, avaient beaucoup souffert avant d'être cachées par du plâtre, et leur état de mutilation ne permet que difficilemeut d'en retrouver le détail.

On peut distinguer cependant, dans la zone de la Résurrection, les morts soulevant les couvercles de leurs tombeaux. Trois anges se tenaient debout, l'un au milieu, les autres aux deux extrémités, et sonnaient apparemment de la trompette, comme on le voit dans les représentions contemporaines du même sujet.

Au-dessous, l'Archange saint Michel se tenait au milieu. Il serait difficile de dire si, là comme ailleurs, il tenait la balance destinée à

1. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* t. IV, p. 172.
2. *L'église de Saint-Sulpice de Favières*, par M. Patrice Salin. Paris 1865, p. 15.

peser les âmes : on peut néanmoins le supposer avec vraisemblance. A sa droite, une troupe d'élus conduite par un ange, se dirigeait vers la Jérusalem céleste, représentée par un édifice aux ouvertures duquel se montrent les têtes des élus qui l'habitent. A sa gauche, les réprouvés sont poussés par le démon vers une énorme gueule béante, qui figure l'enfer.

Toute l'ornementation de cette porte est intéressante, et la sculpture en fut particulièrement soignée. Si les statuettes offrent quelque peu de sécheresse, les dais, les cordons et les piédestaux attestent un ciseau exercé. Les colonnettes qui séparent les grandes niches ont ces chapiteaux à deux rangées de feuillages qui appartiennent au XIVe siècle.

Entre les deux contreforts qui flanquent la porte principale et ceux qui soutiennent les angles de la façade, sont percées deux portes plus petites et plus simples, dont l'une est murée. Des faisceaux de colonnettes à chapiteaux garnis de crochets, supportent une voussure en tiers-point formée de plusieurs tores. A la base du tympan, trois petits socles octogones étaient destinés à porter des statues.

Au-dessus de chacune de ces deux portes latérales s'ouvre une large fenêtre à deux divisions partagées elles-mêmes par un meneau. Un oculus achève de remplir l'archivolte; au-dessus des trilobes sont tracés des quatre-feuilles. Trois chapiteaux à double rang de feuillages reçoivent les retombées des arcs intermédiaires.

Plus haut, un larmier court dans toute la largeur de la façade, et contourne les contreforts. Une corniche à feuilles entablées soutient ce larmier depuis l'extrémité de gauche jusqu'au delà du troisième contrefort. Deux gargouilles sont appliquées aux contreforts qui bordent le portail principal.

Au-dessus du larmier, le mur de la construction primitive continue à s'élever, accusant les combles des bas-côtés et percé d'un simple oculus au-dessus du grand portail. Là il s'arrête subitement, couronné par un pignon construit postérieurement en petits matériaux, à l'époque où la voûte de la nef, détruite, fut remplacée par une voûte en bardeaux.

Franchissons le portail de l'église, et nous verrons, à l'intérieur, son trumeau et ses pieds-droits ornés de colonnettes portant une dou-



ble arcature trilobée que surmontent deux gâbles remplis par des roses contrelobées de quatre-feuilles et par des trèfles inscrits dans des triangles curvilignes. Deux autres arcatures sans gâbles se dessinent à droite et à gauche des précédentes, et trois pinacles ont leur fleuron formant les bases de niches aujourd'hui privées de leurs statues. Là encore, tous les détails, chapiteaux des colonnettes, profils des nervures, crochets épanouis à choux frisés, animaux rampants, formes géométriques et rayonnantes des compartiments, appartiennent bien à la première moitié du XIV[e] siècle, qui vit se terminer la construction de l'église de Saint-Sulpice.

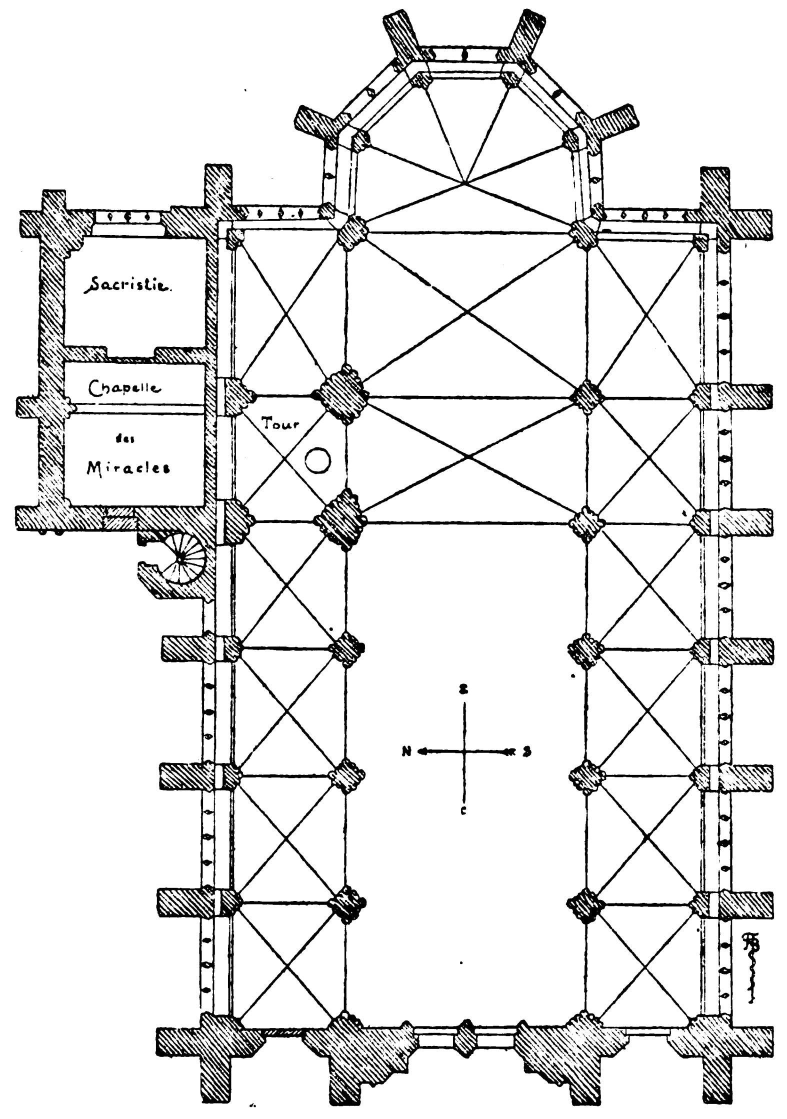
Son plan comprend une nef de six travées que termine un chœur pentagone, et deux bas-côtés s'arrêtant carrément à la hauteur de la naissance du chœur. Il n'y a donc pas de déambulatoire. Il n'y a pas non plus de transsept; cependant la sixième travée, sensiblement plus large que les autres, « semblerait indiquer que, lorsqu'on traça les fondations de l'église, on avait l'intention de lui donner le plan cruciforme (1) ».

Des six travées de la nef principale, les quatre premières sont simplement couvertes d'un berceau polygonal en bardeaux, avec poinçons et entraits. Les deux suivantes sont voûtées en croix d'ogives, avec nervures composées d'un tore brisé entre deux scoties. Tous les piliers sont disposés en losanges cantonnés aux angles de quatre colonnettes; deux colonnettes plus minces se profilent sur chaque face du losange. Leurs bases se composent de deux parties superposées l'une à l'autre, et séparées par une sorte de doucine; les membres supérieurs, en retrait sur les membres inférieurs, supportent les bases des colonnettes, qui se composent de deux tores séparés par une scotie très évidée; le tore inférieur, très épanoui, déborde sur la plinthe supérieure de la base commune.

Trois des colonnettes de chaque pilier, une grosse et deux petites, montent de fond jusqu'à la naissance des formerets de la maîtresse voûte; les neuf autres ont leurs chapiteaux sur le même plan et reçoivent les retombées des arcades en tiers-point, les arcs doubleaux et les nervures des voûtes des bas-côtés. Les piles adossées au mur de

1. Joanne, *Guide des environs de Paris*, 1881, p. 583. « On voit, ajoute l'auteur de ce passage, M. Anthyme Saint-Paul, pareille singularité dans l'église de Dourdan et dans la cathédrale de Nevers, contemporaines de Saint-Sulpice. »





Eglise de St Sulpice de Favières

ces derniers reproduisent dans leur dessin celui des piliers qui leur fait face.

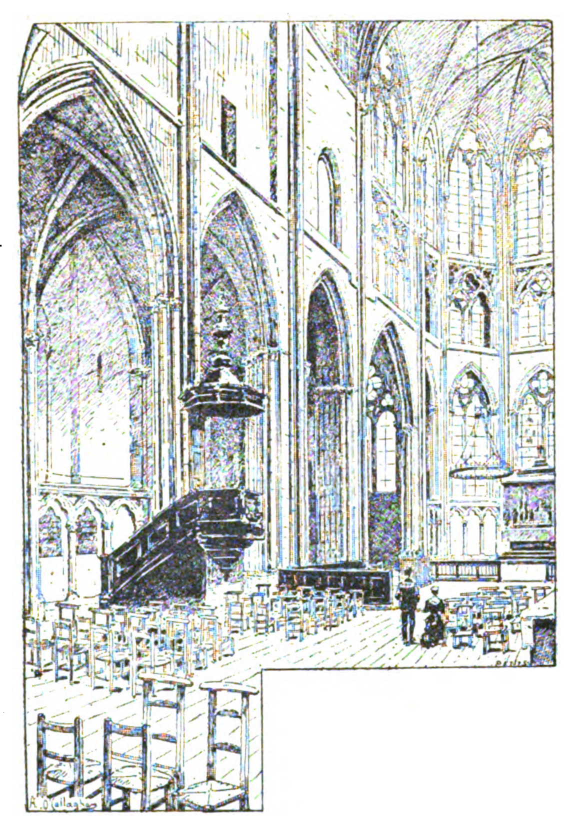
Aux quatre premières travées de la grande nef, le cordon horizontal qui court au dessus des arcades porte un mur droit devant lequel les colonnettes montent jusqu'à une corniche en plâtre qui supporte, à la hauteur de leurs astragales, les entraits de la voûte en bardeaux. Un arc en plein-cintre, en pierre, sépare la quatrième et la cinquième travée; il porte sculpté en son milieu l'écu des Lamoignon : *losangé d'argent et de sable, au franc quartier d'hermine.* On distingue encore les traces du casque qui le surmontait et des lambrequins qui l'entouraient. Au-dessous, est inscrite la date de 1684. C'est, pensons-nous, à cette époque, qu'à la suite de l'incendie dont nous avons parlé, on construisit la voûte en bardeaux et que, pour résister à la poussée des voûtes encore intactes, on lui opposa l'arc en plein cintre (1). La date de 1697, inscrite sur le mur, semblerait indiquer la fin des travaux.

A gauche de la cinquième travée s'élève le mur méridional du clocher, orné seulement, au-dessus du cordon, d'une ouverture en tiers-point bordée d'un double chanfrein. Plus haut, sous le formeret, une fenêtre géminée rappelle les ouvertures des travées suivantes et du chœur. Ces deux baies sont aveugles. A droite, ainsi que des deux côtés de la sixième travée, plus large que les autres, avons-nous dit, un triforium aveugle, rappelant par sa tracerie celui du chœur, que nous décrirons en son lieu, est surmonté d'une fenêtre, occupant tout l'espace compris entre les formerets, les piliers et le sommet du triforium.

Une large fenêtre à meneaux, composée d'une grande archivolte en tiers-point qui encadre trois lancettes surmontées de deux trèfles et d'une rose à six contrelobes, s'ouvre à l'extrémité orientale de chacun des bas-côtés. D'autres fenêtres, semblables à celles qui se trouvent au-dessus des portes latérales de la façade occidentale, sont pratiquées entre les piles du mur méridional. Il en est de même aux trois premières travées du bas-côté septentrional; les trois autres travées sont murées. Malheureusement deux fenêtres seulement au sud,

1. Le bas-côté septentrional dut aussi souffrir de l'incendie et subir des réparations à la même époque. On voit en effet, sur une des clefs de voûte, les armes des Lamoignon, et sur une autre, la date de 1686, inscrite à rebours.





INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

celles qui sont le plus rapprochées du fond, sont ouvertes. Toutes les autres, à l'exception de leurs quatre-feuilles, sont bouchées et ne laissent voir sur le plâtre que la saillie de leurs meneaux. Toutes ces fenêtres, ainsi que les murs du nord, reposent sur un haut soubassement qui fait tout le tour de l'édifice et que décore une arcature dont les archivoltes en tiers-point, trilobées à l'intérieur, reposent sur les chapiteaux de colonnettes isolées qui ont leurs bases sur un banc continu. Des trêfles remplissent les écoinçons de l'arcature.

Au-dessous de ce soubassement existe un passage de circulation qui longe les fenêtres et pénètre derrière les piles qui supportent les doubleaux, les arcs diagonaux et les formerets. Ces derniers forment un berceau en tiers-point, au bord extérieur duquel sont bandées les archivoltes des ouvertures, et portent les voûtes, les cheneaux et la

charpente des combles. Les bas-côtés sont couverts par des voûtes sur croisée d'ogives, séparées par des doubleaux en tiers-point, composés, comme les autres nervures, d'un tore brisé entre deux gorges. A l'extérieur, des contreforts à ressauts, couronnés par une sorte de bâtière, épaulent les piles de séparation des fenêtres et font corps avec elles. On a pu sans crainte réduire leur épaisseur : car ils sont fortement étresillonnés par de puissants meneaux et par le berceau qui porte la corniche et le cheneau.

Les quatre premiers contreforts ne dépassent guère le cheneau du bas-côté : ils ont dû être décapités lors de la destruction de la haute voûte de la nef. Au sud, les trois derniers continuent à s'élever pour recevoir la butée de l'arc-boutant qui épaule la retombée des voûtes hautes. Une gargouille reçoit les eaux du comble, qui descendent le long de l'arc. Une bâtière terminée par deux fleurons termine chacun de ces contreforts. Au nord, le dernier seul existe; les deux autres sont remplacés par les deux faces du clocher, qui s'élève sur la cinquième travée du collatéral. Des contreforts perpendiculaires à ses faces épaulent les angles de la tour jusqu'à la hauteur de la corniche supérieure; au-dessus de celle-ci s'élève une élégante bâtière couronnée de fleurons et percée à chaque pignon d'une ouverture en tiers-point. Celui de ces contreforts qui butait l'angle septentrional de la face ouest a été détruit, et il n'en subsiste que les arrachements.

Une des faces du clocher est adossée à l'église. Les trois autres sont percées de hautes baies géminées, dont les voussures en tiers-point redentées reposent sur les chapiteaux de longues colonnettes en faisceaux. La construction de la tour a obligé à renforcer les deux piliers qui la supportent et à rétrécir à cet endroit les arcades de la cinquième travée du bas-côté, dont les ogives sont surhaussées. On ne saurait admirer assez avec quelle habileté l'architecte a su résoudre cette difficulté sans rompre ni les lignes du monument ni l'harmonie des piliers.

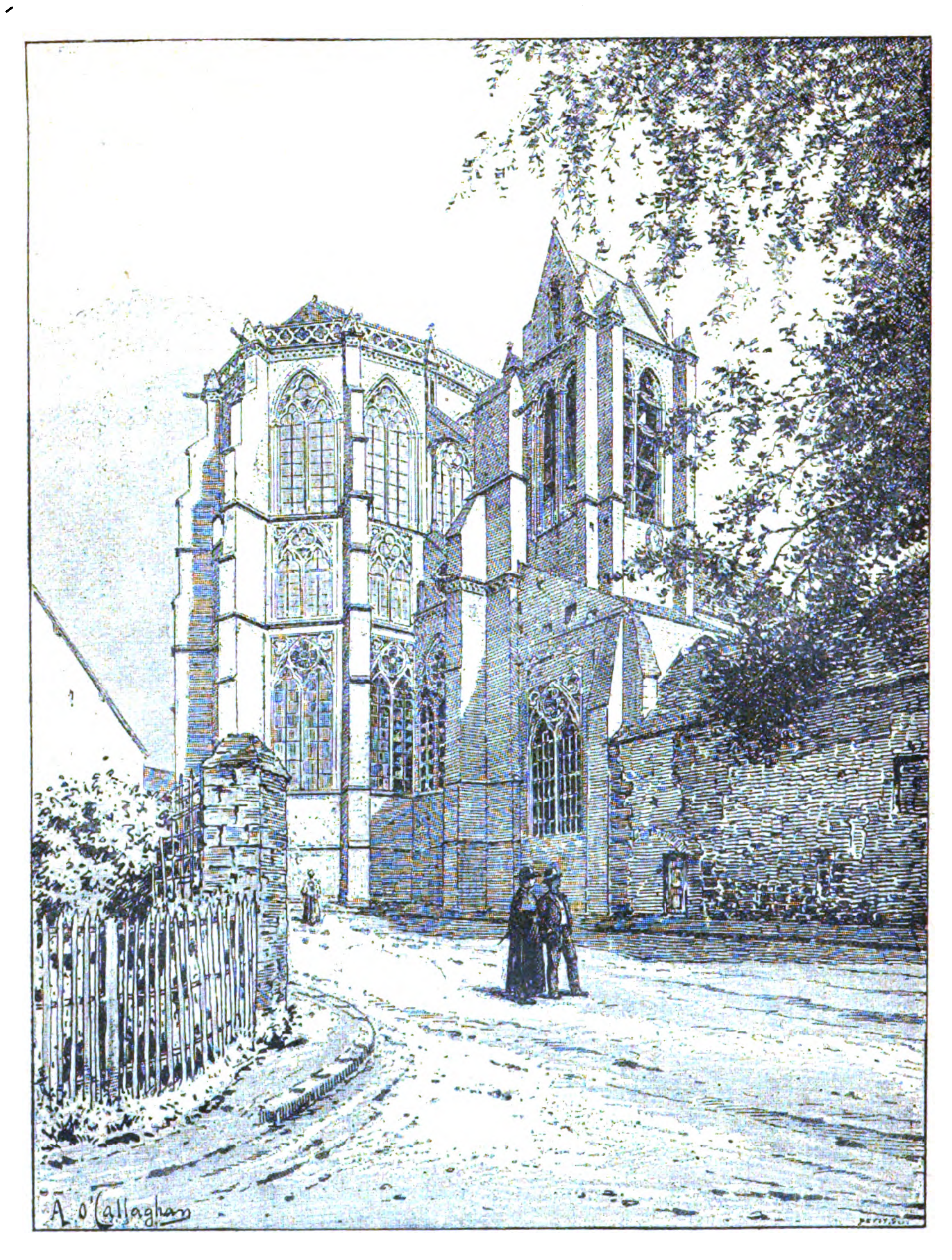
Il nous reste à décrire le chœur. C'est peut-être la partie la plus remarquable de l'église, celle où le constructeur a montré la plus grande connaissance de son art et le mieux résolu les problèmes qui s'offraient à lui. Tout y est rationnel; chaque membre a son utilité propre; tout y est merveilleusement étudié et combiné pour donner à l'édifice la plus grande stabilité, sans nuire à la beauté de l'ensemble.

Trois rangs d'ouvertures superposées s'étagent autour du sanctuaire. Ce sont d'abord, en arrière du passage qui court sur le soubassement à arcatures trilobées, de larges fenêtres, dont l'archivolte en tiers-point encadre deux trilobes et une rose à six redents. Ces fenêtres sont elles-mêmes encadrées dans un rectangle, et deux trèfles occupent les écoinçons, ajourés dans la fenêtre du milieu, aveugles dans les autres. En avant de l'archivolte de chaque fenêtre, un arc en tiers-point de même ouverture et bandé entre les piles supporte l'arcature intérieure du triforium. Celui-ci, en effet, a un double remplage composé uniformément de deux arcs trilobés, surmontés d'un trèfle, et, dans les écoinçons, de deux autres trèfles, le tout à jour. C'est le remplage extérieur qui est vitré.

Au-dessus, à l'aplomb de l'arcature intérieure du triforium, les grandes fenêtres du clerestory s'ouvrent sous les formerets de la voûte : leur remplage est semblable à celui du triforium, moins les écoinçons. Des faisceaux de colonnettes à chapiteaux reçoivent au dedans et à l'extérieur les nervures de la tracerie. Au dehors, à la base de ces fenêtres, un chemin de ronde circule sur la toiture dallée du triforium et traverse les contreforts par des baies à consoles. Au-dessous des fenêtres, une corniche à feuilles entablées supporte le chéneau surmonté, en avant, d'une élégante balustrade ajourée de quatre feuilles, et, en arrière, du bahut du comble.

Quant aux contreforts, ils montent de fond entre les baies. D'abord profonds, ils se rétrécissent progressivement, grâce à de nombreux ressauts à glacis en larmier, et ont pour couronnement, au-dessus de la corniche qui les contourne, un amortissement en forme de gâble, en avant duquel se projette une gargouille.

C'est surtout à l'abside que s'accuse franchement et plus complètement le parti pris que nous avons observé dans les bas-côtés et qui, en distribuant les charges et les poussées d'une manière plus rationnelle, donne à l'édifice plus de force et en même temps plus d'élégance et de légèreté. D'une part, les poussées de la voûte haute s'exercent obliquement jusqu'à la base largement empattée des contreforts. D'autre part, le double remplage du triforium repartit le poids de la voûte, du chéneau et de la charpente, que lui transmettent les formerets et les meneaux de la fenêtre haute, sur le remplage



ABSIDE DE L'ÉGLISE DE SAINT-SULPICE

vigoureux des fenêtres basses et sur le soubassement. Enfin l'arc en tiers-point qui soutient l'avant du triforium donne à ce dernier de la rigidité et l'empêche de se déformer sous la pression des parties hautes. Et en même temps que tout est merveilleusement étudié en vue du but à atteindre, l'œil est satisfait par la forme pyramidale de cette abside complètement à jour.

Ce mode de construction prit naissance en Champagne dans les premières années du XIII[e] siècle. On en voit de beaux exemples à Reims, dans l'abside de l'église Saint-Remy, à la cathédrale et dans la chapelle de l'archevêché. Vingt ans plus tard, il pénétrait dans l'Ile de France, où on le trouve appliqué notamment dans l'église abbatiale de Saint-Denis et dans la gracieuse chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye; de là il ramifiait en Normandie, où on se plaisait souvent, par exemple à la cathédrale de Séez, à donner aux baies à double remplage des traceries d'un dessin différent (1). Enfin, vers 1260, les constructeurs de l'école bourguignonne s'en emparaient et, grâce à la présence et à l'emploi de matériaux particulièrement favorables, en faisaient un des plus gracieux éléments de leur architecture.

Nous avons fait observer, en commençant cette étude, que l'église de Saint-Sulpice offrait un remarquable caractère d'unité. Est-ce à dire qu'elle n'ait subi dans son ensemble aucune modification? Nous ne le pensons pas. Mais nous voudrions établir que si ces modifications ne gâtent en rien le plan général, c'est que leur introduction ne dépasse guère la date d'achèvement de l'édifice.

Ce qui frappe le plus l'attention, c'est un travail de perfectionnement progressif et pour ainsi-dire de transition, qui se fait voir d'un bout à l'autre de l'église. Tandis que les chapiteaux du chœur sont garnis de crochets élégants et délicats, débordant la saillie de l'abaque, ceux de la nef offrent déjà des feuillages disposés sur deux rangées; en outre, la corbeille, d'abord très évasée à la partie supérieure, devient de plus en plus conique. Toutefois, cette observation, applicable aux piliers, n'est plus vraie pour les fenêtres. Il semble que ces dernières aient été refaites toutes, alors que l'ornementation intérieure

1. Nous avons remarqué aussi cette particularité dans l'église Saint-Urbain de Troyes, que Viollet-le-Duc regarde comme la plus haute expression de l'art ogival.



venait d'être terminée. Voilà pourquoi, aussi bien à l'abside que dans les bas-côtés et de chaque côté du portail principal, toutes offrent une ressemblance si constante, aussi bien dans la disposition de leur remplage que dans la forme générale de leurs chapiteaux à abaque circulaire. Nous trouvons d'ailleurs une nouvelle preuve à l'appui de cette remarque dans la rupture, à une certaine distance de l'archivolte des fenêtres latérales, du cordon qui continue la saillie du tailloir des chapiteaux. Cette rupture, en effet, ne se retrouve pas à la travée du clocher, où il n'y avait pas de fenêtre à refaire, et le cordon y est encore intact. De plus, l'étude de l'appareil permet de constater assez rapidement qu'il y a eu remaniement par l'introduction de nouvelles fenêtres, et les raccords se voient facilement Les deux fenêtres latérales du portail, par exemple, ont leur encadrement irrégulier et se raccordant mal avec la maçonnerie des contreforts. Il n'est pas jusqu'au grand portail qui ne porte des traces de ce travail, et l'ornementation qui entoure le tympan est visiblement postérieure à ce dernier ; elle est postérieure, en outre, à celle des petits porches.

Il semble donc qu'une fois la construction achevée et les travaux de sculpture intérieure terminés, on refit toutes les fenêtres sur un plan uniforme et qu'on acheva alors l'ornementation du portail. Il avait fallu, pour la construction générale, une suite d'années assez longue ; peut-être les ressources apportées par les pèlerins se faisaient-elles attendre. Et alors, quand tout fut sur le point d'être terminé, on pensa qu'il fallait donner aux ouvertures une ampleur et une unité qui leur manquaient.

Ces réflexions nous autorisent à répéter que l'église de Saint-Sulpice, commencée après 1260, dut être terminée vers 1320. C'est, pensons-nous, pendant les dix dernières années de cette longue période que furent accomplis les travaux de réfection que nous venons de signaler.

III

Au milieu de l'arcature de la cinquième travée du bas-côté nord s'ouvre une porte au-dessus de laquelle on lit : CHAPELLE DES MIRACLES. On descend deux marches et on se trouve dans une construction comprenant deux travées, mais partagée par une cloison en deux parties inégales, dont la plus petite est affectée à la sacristie.

Ces deux travées sont voûtées en croix d'ogives à nervures for-

mées de deux tores séparés par une gorge. L'arc doubleau se compose d'un large méplat entre deux tores. Du côté nord, ces diverses nervures retombent sur un large pilastre rectangulaire, auquel est accolée une pile demi-cylindrique, par l'intermédiaire d'un chapiteau à crochets portant un épais tailloir. Ce chapiteau est assez gauchement raccordé au fût qui le supporte. Les autres piles sont empatées dans les angles de la muraille ou même, du côté du collatéral de l'église, remplacées par des consoles.

Toute cette construction appartient aux dernières années du XIIe siècle ou aux toutes premières du XIIIe. Trois contreforts, à long glacis, épaulent les extrémités et le milieu du mur septentrional ; un quatrième est perpendiculaire à l'angle du mur oriental, percé, sous un arc de décharge, d'une fenêtre semblable, pour le dessin et les dimensions, aux fenêtres basses du chœur, dont elle est visiblement contemporaine : elle éclaire la sacristie. A l'occident, des arrachements du mur septentrional, la nervure d'un doubleau et les restes du chapiteau d'un pilastre prouvent que l'édifice se prolongeait de ce côté (1). Lorsqu'on reconstruisit l'église, on éleva le mur actuel, dans lequel on perça une porte à archivolte en tiers point retombant sur des colonnettes (2). Cette porte fut murée postérieurement (3), et on ne laissa comme accès que la baie qui, de l'intérieur de l'église, donne aujourd'hui entrée dans la chapelle des Miracles.

Enfin un toit en appentis recouvre la construction : il s'applique contre le clocher et continue le toit de la sixième travée du collatéral. A cet endroit, entre le dernier contrefort et le clocher, la corniche à feuilles entablées se retrouve sous les combles, ainsi que le bahut et le chéneau du bas-côté : preuve évidente que les constructeurs de l'église actuelle avaient l'intention de détruire ce qui restait de l'édifice primitif. Le monument y aurait gagné en unité et en régularité ; mais nous serions privés de ce vénérable débris, témoin sans doute des premiers pèlerinages faits à Saint-Sulpice.

1. Nous ne serions pas étonné qu'en fouillant dans cette direction, dans la cour de la ferme qui était autrefois le presbytère, on retrouvât les fondations d'une ou de plusieurs travées de l'ancienne église.

2. Les chapiteaux de ces colonnettes, quoique fortement mutilés, semblent de la même époque que les fenêtres des bas côtés de l'église.

3. Sans doute lorsque la construction voisine cessa d'être affectée au curé, qui pouvait par là pénétrer directement dans son église sans en faire le tour.

Souhaitons cependant que les projets de restauration de l'architecte actuel puissent s'accomplir, au moins dans ce qu'ils ont de plus louable et de plus rationnel. Disparition des constructions qui cachent la façade septentrionale; ouverture des fenêtres des bas-côtés; construction, sur la voûte de la chapelle des Miracles, d'un toit en terrasse qui démasquerait la base du toit du collatéral; consolidation et réparation de la tour et de sa bâtière (1); édification de la voûte haute et des fenêtres de la nef; enlèvement de l'épais badigeon qui souille encore l'intérieur de l'église; enfin achèvement et restauration de la façade occidentale : c'est la simple énumération de travaux considérables et coûteux qui rendraient à l'église de Saint-Sulpice les grâces et la beauté de sa jeunesse. Un tel joyau serait digne de pareils sacrifices.

IV

L'Eglise de Saint-Sulpice de Favières possède encore un certain nombre d'inscriptions tumulaires appliquées contre ses murailles. Son dallage n'a plus de pierres tombales, quoiqu'il ait dû, à une certaine époque, en offrir un grand nombre. Deux seulement nous ont été conservées; elles sont relevées sous les arcatures qui ornent les deux côtés du portail.

Voici, dans leur ordre chronologique, les inscriptions que nous avons copiées.

1316.

Pierre. — Longueur : 2 m. 28. — Largeur : 1 m. 07.

✠ CI · GIST · MA

DAME · IZABEL · DAME · DE · LABROCE ·JADIS · FAME · MONSENGNEUR· PIERRE· LE ·

COIN · CHR · QVI · TRESPASSA · LAN · DE · GRACE ·

M · CCC · XVI · LE · JOUR · DE · FESTE · SAENT · ESTENE · EN · ESTE (2) · PRIES · POUR

LAME · DE · LUI · (sic).

1. Nous ne saurions approuver en rien l'idée d'élever une flèche quadrangulaire chevauchant sur cette bâtière; nous ne connaissons, quant à nous, aucun exemple qui puisse justifier cette conception au moins bizarre. — Voir: Encyclopédie d'architecture, 1876. *Eglise Saint-Sulpice de Favières*, par M. Just Lisch, p. 63-64, et planches 322, 332, 336, 348, 361.

2. Invention du corps de saint Etienne, le 3 août.





Cette pierre tombale est relevée à gauche du portail.

Isabelle, dame de la Broce, est représentée couverte d'un voile, vêtue d'une longue robe et d'un manteau doublé de vair, les pieds posés sur deux chiens ; elle porte une aumônière au côté gauche. Près de sa tête on voit la trace de deux écussons détruits. Cette gracieuse effigie est placée sous une arcade en ogive trilobée, avec pignon ajouré, accompagné de deux anges thuriféraires. Du haut en bas de chacun des pieds droits, quatre personnages, prêtres, diacre, clerc, sont occupés à la célébration des obsèques, lisant des prières ou portant la croix, l'eau bénite et les flambeaux (1).

1. Voir Guilhermy, *Inscriptions de la France,* tome IV, p. 32. Le savant auteur se demande si la seigneurie de la Broce, nommée dans l'épitaphe, ne serait pas la même que celle de la Briche, paroisse voisine de Saint-Sulpice, mais autrefois dépendante du diocèse de Chartres.

1604.

Marbre noir. — Hauteur : 0 m. 72. — Largeur : 0 m. 48.
6e travée du collatéral méridional.

GILLES DU COVLDRIER ESCUYER S^{R}. DE CESTE EGLISE S
ET DE HOVVILLE E[illegible]S MARESCHAL DES LOGIS
DE FEV MÕSEIGN^{RR}. LE DVC DANIOV FRERE DU ROY (1)
ADAMOYSELLE CHARLOTTE DU COVLDRIER SA TRES
CHERE FILLE AISNEE, LAQVELLE A LAGE DE XIX·ANS
EST DECEDEE LE MECREDY·X^{E}·MARS·1604·ET ICY
ENTERREE
RECOY RECOY MON CŒVR CE DON DE MOY TON PERE,
IE TE L'AY DESDIE O MES CHASTES AMOVRS,
DEPVYS QVE CE GRAND DIEV A RETRANCHE LE COURS
DE TON IOLY PRINTEMPS PAR UNE MORT AMERE :
RECOY MA DOVLCE AMOVR LES REGRETZ QVE TA MERE
SOVSPIRE INCESSAMENT ET IETTE NVYCTZ ET IOVRS
POVR TOY NOSTRE SOVLAS RECONFORT ET SECOVRS
PAR LE DOVX ENTRETIEN DE TA PRESANCE CHERE.
TON AME EST DEVĀT DIEV PRYLE PO^{R}. NOVS MON CŒUR
QVIL AYT PITIE DE NOVS ET DE NOSTRE LANGEVR
TANT QVVN MESME TŌBEAV NOVS TIENNE RENFERMEZ
IE FAICTZ VEV DEN BASTIR VN DIGNE A TON AMOVR
AFFIN QVAPRES LA MORT NOVS Y FACIONS SEIOVR
AVECQVES TOY MON CŒVR QVI NOVS AS TĀT AYMEZ.
QVI PASSVS ES PRO NOBIS
DOMINE MISERERE NOBIS
PRO FIDELIBVS DEFFVNCTIS
PATER NOSTER
AVE MARIA

Au bas de cette inscription, à droite et à gauche, sont gravés deux écus timbrés chacun d'un casque avec lambrequin. Celui de gauche porte trois fasces et deux gantelets d'armes, l'un en chef, tourné à senestre, l'autre en pointe, tourné à dextre. Ce sont les armes de

1. Il s'agit de François de France, duc d'Alençon, puis d'Anjou, mort en 1584, dernier fils de Henri II et frère de Henri III.

Gilles du Couldrier. L'autre écu est parti des armes de sa femme, composées de trois demi-roues.

Il est difficile de rien imaginer de plus touchant que ces adieux d'un père à sa fille, exprimés dans un langage si naïf et avec des accents d'une douleur si communicative. Le pauvre père, si cruellement éprouvé, tint sa parole. En voici la preuve.

1611.

Pierre. — Longueur : 1 m. 84. — Largeur : 0 m. 95.
Relevée à droite du portail.



CY GIST GILLES DV COVLDRIER VIVĀT ESCVYER S^{R} DE HOVVILLE GVETTE ET DE LA BRICHE CON^{ER} DV ROY M^{E} DES EAVES ET FOREST AV CŌTÉ.

DE DREVX ET MARESCHA^{L} DES LOGIS DE FEV MŌSEIG^{R} LE DUC DĀIOU FRERE.

DV ROY LEQVE^{L} DECEDA LE XXIIE IO^{R} DE MARS MIL. VI^{C}XI. ET DAMOYSELLE FRANÇOYSE DE BAVDOVYN SON ESPOVZE LAQVELLE DECEDA.

LE..... PRIEZ DIEU PO^{R} EVLX.

Gilles du Couldrier et sa femme sont représentés en costumes du temps de Henri IV, sous une arcade cintrée, retombant sur deux consoles et accompagnée de lampes fumantes. Tous deux ont les mains jointes. Le père porte l'armure des hommes de guerre. Les têtes et les mains sont dessinées sur des plaques de marbre blanc incrustées. Deux cartouches de marbre noir, appliqués aux deux extrémités, portent les inscriptions suivantes :

CHARLOTTE PAR TA MORT CE TOMBEAV FVT VOVÉ
ET POVR TOY ET POVR NOVS DONNE A LA MEMOIRE
CE GRAND DIEV IMMORTEL DE NOVS TOVS SOYT LOVÉ
ET PAISSE NOS ESPRICTZ EN ETERNELLE GLOIRE.

PRIEZ TOVS IHESVSCHRIST VOVS QVI NE SCAVEZ LHEVRE
QVE LA MORT VOVS METTRA EN TERRE CŌME NOVS
IL NOVS FACE PARDON PAR SA GRAND BONTÉ PVRE
CAR IL EST MORT EN CROIX ET POVR NOVS ET PO^R VOVS.

A droite et à gauche de cette dernière, sur deux écus de marbre blanc sont gravées les armes que nous avons signalées sur la plaque du sonnet.

1637.

Marbre noir. — Hauteur : 0 m. 84. — Largeur : 0 m. 58.
5e travée du collatéral méridional.

CY GIST DAME MARIE HVRAVLT VI-
VANTE ESPOVSE DE GERMAIN DE RENES
ES.^ER GENTILHŌE DE LA CHAMBRE DV ROY
SEIG.^R DE MASLE, DE LA PORTE DV BOVIL-
LON DV FAY ET AVTRES LIEVX, INHVMÉE
LE 15 MAY 1637. ET FRANÇOIS DE S.^T POL
VIVANT ES.^ER SEIG.^R DE LA HAYE GVILLERVILLE (1),
MASLE, DV BOVILLON, DV FAY, ET AVSTRES
LIEVX, DECEDÉ LE 23 MARS 1641. ET DAME
MATHVRINE DE RENES SON ESPOVSE INHV-
MEÉ LE 26 IVILLET 1630. PERE ET MERE DE
LOVIS DE S.^T POL VIVANT ES.^ER SEIG.^R DE GVILLER-

1. Fief de la paroisse Saint-Sulpice.

VILLE, LABRICHE, LES, TROIS MAISONS (1), DV FAY (2),
&c. DECEDÉ LE 18 IENVIER 1675. ET DAME
MARIE GELIN SON ESPOVSE DECEDÉE LE 31
IVILLET 1662. CET EPITAPHE A ESTÉ MISE
PAR LES SOINS DE LOVIS DE ST POL ESER SEIGR
DE LA BRICHE GVILLERVILLE &c. FILS AIS
NE DV SR DE GVILLERVILLE, ET DE DAME
MARIE GELLIN *Le qle a fondé une messe à perpétuité*
& de sa famille
p. an a l'intention de ses perre & mere Dieu Leur
Fassent paix Et miséricorde Amen

Au-dessus de l'inscription sont gravés quatre écussons. Le premier, placé au-dessus des trois autres, est aux armes des de Saint-Pol : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable.* Il est timbré d'un casque à lambrequins, et supporté par deux lions.

Les trois autres, entourés de lacs, sont aux armes des trois dames désignées dans l'inscription :

1° *D'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules* (Hurault).

2° *De... à trois quatrefeuilles de...* (de Renes).

3° *De... au chevron de... accompagné de trois têtes d'animal de...*

« Marie Hurault, femme de Germain de Renes, était la belle-mère de François de Saint-Pol et la bisaïeule de Louis II, qui lui consacra cette épitaphe. »

1668.

Marbre noir. — Hauteur : 0 m. 75. — Largeur : 0 m. 49.
6e travée du collatéral méridional.

CY REPOSE LE
CORPS DE MADAME
MARIE DE SAINT POL FAME DE MESSIRE
PHILIPPE DE MAILLOC CHĀLLIER SEIGNEUR DE
VILLE LOUVETTE DERNIER DE LA BRANCHE
DES CADETZ DES MARQUIS DE MAILLOC EN
NORMANDIE ELLE MOURUT LE 4e OCTOBRE

1. Hameau dépendant de Saint-Sulpice.
2. Fief de la paroisse des Molières.

1668 AUQUEL IO[R] LED. SEIG.[R] A LAISSÉ ONZE
LIVRES DE RENTE AUX [SIEURS] CURÉS ET MARGUILLIERS
DE S.[T] SULPICE PO.[R] CELEBRER PAR CHACŨ AN,
UNE HAUTE MESSE DES MORTS AVEC VIGILLES
A TROIS LEÇONS AVEC LE RESTE DES PRIERES
ET ENSUITTE UN LIBERA CŌME AUSSI UNE MESSE
BASSE DES MORTS LE 28[e] OCTOBRE PAR CHAS
CUN AN PO.[R] LE REPOS DE LAME DU D'. S.[R] FONDA
TEUR MORT EN PAREIL IOUR LAN 1684. LE
TOUT PAR CONTRAT PASSÉ PRESENT ALLOES
NOTAIRE A BOISSY LE 8.[E] AVRIL 1682. LESQ.[LS]
PRIÈRES SERONTS ANNONCEES AU PROSNE
ET DITTES AUX IOURS NOMMÉS, ET EN CAS Q'VON
FUST DEUX ANS SANS LES ANNONCER ET DIRE
LA D.[TE] RENTE RETOURNERA AU PROFIT DE MESS.[RS]
DE VILLE LOUVETTE
Dieu Leur Fasse misericorde

Aux extrémités des deux premières lignes sont gravés deux écussons. Celui de droite, entouré de lacs et timbré d'une couronne de marquis, porte : parti, au premier : *de gueules à trois maillets d'argent* (Mailloc) : au deuxième : *de... à une fasce de... accompagnée de trois têtes d'animal de...* (Hurault?) Celui de gauche, surmonté aussi d'une couronne de marquis et entouré de deux palmes, porte : parti : au premier : de Mailloc ; au deuxième : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable* (de Saint-Pol).

Philippe de Mailloc, qui fit la fondation dont il est fait mention dans cette inscription, mourut en 1684 et fut enterré à Egly, où l'on voit son épitaphe (1). Il avait été marié trois fois : d'abord à Marie de Saint-Pol, puis à Edmée de Pélard, et enfin à Madeleine de la Mothe. La première mourut en 1668 ; la seconde en 1678 ; la troisième lui survécut.

1703.

Pierre. — Hauteur : 0 m. 76. — Largeur : 0 m. 55.
4[e] travée du collatéral méridional.

ICI REPOSE LE CORPS DE SAVIGNAN
SERGENT LABOUREUR DEMEURANT

1. Guilhermy. N° MCCCLXIV.

A TROIS MAISONS, LEQUEL A DONNÉ
LA SOMME DE DEUX CENT LIURES
POUR DIRE QUATRES MESSES D'OBITS
LA P^RE^ LE 19 FEB^ER^ 1703. JOUR DE
SON DECEDS, LA 2^E^ LE DEUXIESME
DE MAY A SON JNTENTION LES DEUX
AUTRES SE DIRONT A L'INTENTION
DE MARIE DRAMARG SON ÉPOUSE
LA PREMIERE LE JOUR QUE VIENDRA
SON DECEDS, ET LA QUATRIESME
LE 4^E^ NOVEMBRE QUE LE S^R^ CURÉ
ET MARGUILLIER SONT TENUE DE
DIRE ET FAIRE DIRE POUR LE REPOS
DE LEURS AME AVEC LE SALUT
QUI SE DOIT DIRE LE JOUR DE LA
PURIFICATION ET LES ANNONCES
ET DE PROFUNDIS LES DIMANCHES
PRECEDANTS

Requiescant in pace.

1706.

Marbre blanc. — Hauteur : 0 m. 96. — Largeur : 0 m. 65.
5e travée du collatéral méridional.

MESSIRE MARC ANTOINE DE SAINT POL
CHEUALLIER SEIGNEUR DE HÉCOURT,
COMMANDĀT L'ESCADRE DES VAISSEAUX
DU ROY DANS LES MERS DU NORT, A FON
DÉ UNE MESSE HAULTE PAR CHACUNE AN
NÉE LE JOUR DE SON DECES, AUEC RECOM-
MENDATION AUX PRIERES LES QUATRES
FESTES ANNUELLES, LETOUT A PERPETUITÉ
IL A DONNE POUR CETTE FONDATION SIX CENT
LIURES A L'EGLISE DE SAINT SULPICE, QUI
LUI ONT ESTÉ DE LIUREÉS PAR MESSIRE
FRANÇOIS DE SAINT POL DE HECOURT PRI

EUR DES GRANGES LE ROY SON FRÈRE ; SUI
VANT LE CONTRACT PASSÉ DEVANT PILLAS
LE TRENTE SEPT^{BR} MIL SEPT CENT SIX.
APRÉS PLUSIEURS COMBATS DONNÉS
SOUS SES ORDRES DONT IL EST TOUJOURS
SORTY VICTORIEUX, IL FUT TUE LE DERNIER
JOUR DOCTOBRE MIL SEPT CENT CINQ
COMBATTANT CONTRE PLUSIEURS VAISSEAUX
DE GUERRE ANGLOIS QUI FURENT PRIS A
L'ABORDAGE ET CONDUITS A DUNQUERQUE
OU IL A ESTE INHUME, AVEC LES HONNEURS
DEUS A SA NAISSANCE ET A SA VALLEUR, LE
SIX NŌBRE LA MESME ANNÉÉ. *Requiescat in pace.*

Au-dessus, on voit gravées sur le marbre les armes des de Saint-Pol : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable.* Elles sont surmontées d'une couronne de comte, et soutenues par deux lions.

Marc Antoine de Saint-Pol, fils de Pierre IV de Saint-Pol, descendait des barons de Saint-Pol en Bretagne. Il s'était fait dans la marine, où il était connu sous le nom de *chevalier de Saint-Pol,* une grande réputation de bravoure. Capitaine de vaisseau en 1693, chevalier de saint Louis, il était depuis 1703 commandant de l'escadre de Dunkerque quand il fut tué. Il fut inhumé dans l'église Saint-Eloi de Dunkerque, et ses funérailles eurent pour trophée les vaisseaux anglais pris à l'abordage. Ses exploits lui ont fait donner une place au musée de Versailles.

1716.

Marbre blanc. — Hauteur : 0 m. 98. — Largeur : 0 m. 64.
6e travée du bas-côté septentrional.

GLOIRE A DIEU
M^{RE} FRANCOIS BOUVIER PRESTRE CURÉ DE
CETTE EGLISE, ZÉLÉ POUR LA GLOIRE DE
DIEU ET DE SON TEMPLE, NON SEULEM^{T}
A REGI CETTE ÉGLISE PENDANT 44 ANS,
LA RESTABLIE, ORNÉE, EMBELLIE ET MÈME

A PERPÉTUÉ SON ORNEM^{T} ET EMBELLISSEM^{T}
EN Y FONDANT 2 CHAPPELAINS, ET UNE
MAITRẼSE DÉCOLE POUR LA PAROISSE, LES
SALUTS DU S^{T} SACREMENT LES PREMIERS
DIMANCHES DE CHACQUE MOIS, LES DIMAN
CHE, LUNDY ET MARDY AVANT LE CARÊME
UN OBIT A NEUF LECONS LE 26 AVRIL
JOUR DE SA MORT LE TOUT A PERPÉTUITÉ
LES Ꝺ 2 CHAPELAINS AUX CHARGES
MARQUÉES PAR SON TESTAMENT OLO-
GRAPHE DÉPOSÉ CHEZ LE CLER NOT^{RE}
ABOISSY SOŪS S^{T} YON IL EST DÉCÉDÉ
LE 26 AVRIL 1716, ET JNHUMÉ SOŪS
LA LAMPE FASSE LE SEIGNEUR QU'IL
REPOSE EN PAIX

*GLOIRE A DIEU ET MISÉRICORDE
AU DÉFUNCT.*

Cette inscription est entourée d'un cadre en marbre noir, surmonté d'un médaillon aux traits de messire François Bouvier. Selon son désir, il fut inhumé en avant du sanctuaire, sous la lampe du Saint-Sacrement. Là on lit, gravé sur une longue dalle :

D O M
JCY
REPOSE
LE CORPS DE
M^{RE} FRANÇOIS BOUVIER
PRESTRE CURE
DE CETTE ÈGLISE

Lebeuf assure que M. Bouvier dépensa quarante mille livres pour faire des embellissements à son église. Il s'agit apparemment des boiseries qu'on a fait disparaître et des rétables de mauvais goût qui déparent encore l'édifice. Il est regrettable que pareille somme ait été employée à de tels « embellissements ».

Quant aux deux chapelains institués par lui, ils furent remplacés par un maître d'école.

1801.

Marbre noir. — Hauteur : 0 m. 65. — Largeur : 0 m. 62.
5e travée du collatéral méridional.

HIC JACET

STEPH. CHRIST DE ST POL

PIORUM ET PROBORUM EXEMPLAR

ET VERE PATER PAUPERUM

VIRTUTIBUS CLARUS

OBIIT IN DOM.

DIE XVII MAII AN MDCCCI

ÆTAT LXXXIII

REQ. IN PACE AMEN

1773

Il n'y a à Saint-Sulpice qu'une seule cloche, sur laquelle on lit :

LAN 1773 JAY ETE BENISTE PAR M^{E} CHARLES CHAUVOT
CURE DE CE LIEU ET NOMMEE SULPICE CHRETIENNE PAR M^{RE}
CHRÉTIEN DE LAMOIGNON FILS DE M^{RE} DE LAMOIGNON
P^{T} A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS SEIG^{R} MARQUIS
DE BAVILLE BARON DE S^{T} YON ET AUTRES LIEUX ET PAR D^{LE}
ETH THE^{SE} CHARLOTTE LE MAIRAT

. . . .

CLAUDE HERET MARGUILLIER ANDRE BARUE SINDIC
SIMONNOT FONDEUR (1).

1. Dans sa *Notice historique sur les cloches*, p. 39, M. F. Farnier cite un Simonnot qui, avec cinq autres artisans, fondit en 1780 l'ancienne cloche Barbe-de-Saumur. Ce Simonnot devait être originaire du Bassigny lorrain, aujourd'hui le département de la Haute-Marne. La date de 1780 se rapproche assez de celle de 1773 pour qu'on puisse conjecturer en faveur de l'identité des deux Simonnot. — M. Berthelé, le laborieux archiviste des Deux-Sèvres, nous communique le renseignement suivant, relatif à Simonnot, et qui nous le montre habitant Paris : « Le 14 novembre [1774] Angélique [Hareux, épouse de Philippe Cavillier] a payé la somme de 6 ^{s} pour le port d'une lettre de M. Simonnot, fondeur, demeurant à Paris. » Journal de dépenses de Philippe Cavillier (année 1772 et suiv., p. 64), faisant partie des archives de famille de M. Xavier Cavillier, fondeur de cloches à Carrépuis (Somme).

Chrétien François II de Lamoignon, marquis de Bâville, était président à mortier depuis 1758.

Quant à Elisabeth Thérèse Charlotte de Lespinette (ou Lépinette) Le Mairat, elle appartenait à une famille noble, établie à Paris.

V

Nous aimerions à voir l'église de Saint-Sulpice comme nous nous plaisons à nous la représenter, et comme elle devait être dans sa première jeunesse. Les baies de ses bas-côtés étaient ouvertes; les voûtes se prolongeaient dans toute la longueur de l'édifice, et au-dessous d'elles s'ouvrait une superbe claire-voie; les trois rangées d'ouvertures qui entourent l'abside complétaient dignement cet ensemble. La pierre disparaissait, pour ainsi dire, et faisait place à des surfaces transparentes et lumineuses. Partout de magnifiques verrières, ou au moins de belles grisailles tamisaient les rayons du jour et laissaient passer une douce et mystérieuse lumière. Le peuple aimait à relire sur les vitraux historiés, comme sur un manuscrit enluminé ouvert aux yeux de tous, les histoires sacrées qu'il avait apprises dès son enfance et dont le souvenir nourrissait sa foi tendre et naïve.

Aujourd'hui tout est bien changé. Le temps, les bouleversements politiques et religieux, des mains ennemies et, trop souvent aussi, maladroitement amies, se sont concertés pour accomplir une œuvre commune de destruction. Il est trop aisé maintenant d'inventorier ce qui a échappé à toutes ces causes de ruine. Quelques grisailles et deux verrières historiées, et c'est tout.

Les grisailles se voient à quelques baies du triforium et remplissent la fenêtre de l'extrémité du bas-côté nord. Elles datent du XIVe siècle, et sont par conséquent contemporaines de l'église. Elles présentent des dessins géométriques, des entrelacs et des rinceaux, encadrés dans une bordure de feuillages enlacés, où le rouge et le bleu sont les couleurs dominantes. Entre cette bordure et l'encadrement de pierre on a introduit, à une époque récente, une bande formée de fragments de vitraux du XVe et XVIe du siècle. Une tête de Christ de cette dernière époque se voit dans une des fenêtres du chœur.

Les deux verrières historiées remplissent, l'une la fenêtre du fond

du collatéral méridional, l'autre celle du milieu de l'abside, au-dessus du maître-autel. Cette dernière renferme, dans ses deux lancettes trilobées, dix sujets qui ont appartenu primitivement à trois suites différentes, à la destruction desquelles ils ont dû survivre. C'est ce qui explique les différences qui se remarquent, dès le premier examen, dans la forme des panneaux et dans la disposition des fonds.

9	10
7	8
5	6
3	4
1	2

A la première suite devaient appartenir les panneaux 1, 3, 7, 9, 10. C'était l'histoire de la passion de la résurrection et du triomphe du Sauveur. En voici le détail :

1. La Flagellation.

3. Le Christ portant sa croix.

7. Les saintes femmes arrivent auprès du tombeau du Sauveur gardé par un ange.

9. Le Christ, assis dans sa gloire, tient de chaque main un faisceau de flammes.

10. Un ange agenouillé agite un encensoir.

Ces deux derniers panneaux semblent avoir été transposés.

Le quatrième panneau de la verrière devait faire partie d'une histoire de la Vierge ou de l'enfance de Jésus. On y voit les mages en présence de l'enfant assis sur les genoux de Marie.

Le cinquième panneau, bien qu'il représente le Christ en croix, entre Marie et saint Jean, ne nous paraît pas avoir appartenu à la première série, dont il diffère absolument par ses caractères accessoires.

Le sixième et le huitième représentent deux épisodes de la vie de saint Sulpice. C'est dans le premier le saint évêque mis au tombeau par deux clercs, en présence d'un autre évêque, assisté de son porte-croix. Dans l'autre, saint Sulpice est couché dans son lit, et deux clercs prient auprès de lui.

Enfin, le deuxième panneau se compose de fragments juxtaposés sans aucune signification.

La lancette de gauche a dans sa bordure des fleurons; celle de droite est bordée de zigzags.

La verrière du collatéral méridional contient en trente médaillons, l'histoire de la naissance de la Vierge et de l'enfance du Sauveur. C'est la mise en action du récit des Evangiles canoniques et apo-

cryphes (1), et de la *Légende dorée* (2), cette production si populaire et si répandue au moyen âge, et qui a inspiré un grand nombre de représentations iconographiques de ce temps.

Donnons l'énumération rapide des sujets traités.

		33		
	31		32	
26	27	28	29	30
21	22	23	24	25
16	17	18	19	20
11	12	13	14	15
6	7	8	9	10
1	2	3	4	5

1. Saint Joachim et sainte Anne.
2. L'ange annonce à Joachim qu'il sera le père de Marie (3).
3. Anne, désolée, demande à sa servante Judith de la réconforter (4).
4. L'ange apparaît à sainte Anne.
5. Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la porte dorée (5).
6. Naissance de Marie.
7. Saint Anne conduit Marie au temple.
8. Marie est agenouillée dans le temple.
9. Marie est présentée au grand prêtre par sa mère (6).

1. V. C. Tischendorf. *Evangelia apocrypha.* Leipsick, 1853. Protevangelium Jacobi, p. 1. Pseudo-Matthei evangelium, p. 53. Evangelium de nativitate Mariæ, p. 106. — *Les Evangiles apocryphes,* traduits par Gustave Brunet. Paris, 1863. Protévangile de Jacques-le-Mineur, p. 114. Evangile de la nativité de Marie, p. 157. Hist. de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur, p. 180.

2. De Nativitate beatæ Mariæ Virginis, c. CXXXI.

3. « On peut voir dans la *Légende dorée* le vieux récit de l'exil que s'étaient imposé saint Joachim et sainte Anne après que leur stérilité leur fut reprochée publiquement dans le temple comme un opprobre. Selon les Evangiles apocryphes, un ange apparut à chacun d'eux dans la retraite où ils s'étaient isolés, et leur dit de retourner à Jérusalem. Pour preuve que Dieu voulait désormais bénir leur union, ils devaient se rencontrer sous la porte dorée ». (R. P. Ch. Cahier. *Les caractéristiques des saints,* t. I, p. 344.)

4. Pendant l'absence de Joachim, Anne, assise dans son jardin, se désolait de sa stérilité en voyant dans un arbre un nid de tourterelles. Elle pria alors, mais en vain, sa servante Judith de la consoler. V. les *Evangiles apocryphes,* loc. cit. — Cf. *Traité d'iconographie chrétienne,* par Mgr J. Barbier de Montault, t. II, p. 203.

5. Il parait que cette porte était à l'orient de Jérusalem, et l'on conjecture qu'elle était en bronze de Corinthe. Des exemples de portes désignées sous le nom de portes d'or ou dorées seraient faciles à accumuler. *Les Evangiles apocr.*, par G. Brunet, p. 169.

6. Nous ne nous expliquons guère pourquoi dans cette scène, la petite Marie porte le nimbe crucifère réservé au Sauveur.

10. Saint Joachim et sainte Anne quittent le temple pour retourner à leur demeure.

11. L'ange Gabriel annonce à Marie qu'elle sera la mère du Sauveur. Il porte une banderolle sur laquelle on lit : *Ave Maria.* On voit un lis dans un vase.

12. La Visitation.

13. Marie et Joseph. Un ange parle à l'oreille de ce dernier, sans doute pour écarter ses soupçons par ces paroles de l'Evangile : « Joseph fils de David, ne craignez pas de prendre avec vous Marie votre épouse ; car ce qui est né en elle est de l'Esprit Saint » (1).

14. Joseph, rassuré par les paroles de l'ange, se jette aux pieds de Marie pour lui avouer ses soupçons et lui raconter la vision qui l'a rassuré (2).

15. Mariage de la Vierge et de saint Joseph.

16. Nativité du Sauveur. Marie tient l'enfant, que réchauffent le bœuf et l'âne (3). Saint Joseph est près de lui.

17. Les bergers sont avertis par un ange.

18. La Circoncision.

19. Les trois rois mages, montés sur le même cheval, suivent l'étoile, que l'un d'eux montre du doigt.

20. Les mages reçoivent d'Hérode l'ordre de revenir auprès de lui.

21 et 22. Les rois mages sont en présence de Marie et de l'enfant. Tandis que deux d'entre eux sont debout dans le premier médaillon, l'autre est agenouillé dans le second devant Marie et Jésus.

23. Les trois mages, la tête ceinte d'une couronne, sont couchés dans le même lit. Un ange descend du ciel pour les avertir de ne pas retourner auprès d'Hérode.

24. Marie sous un dais, allaite l'enfant Jésus.

25. Hérode commande à ses gardes (4) le massacre des enfants.

1. S. Matt. I, 20.
2. V. *Les Evangiles apocr.*, p. 194.
3. V. *Les Evangiles apocr.*, p. 200 et 211. « La présence du bœuf et de l'âne, dit G. Brunet a été regardée comme un fait par divers écrivains de l'antiquité, entre autres par saint Jérôme. Dès longtemps les artistes se sont conformés à la tradition vulgaire. Les sarcophages chrétiens des catacombes offrent divers exemples de pareilles représentations. » — Cf. Martigny. *Dict. des antiquités chrétiennes*, p. 104.
4. Il serait intéressant, pour l'histoire du costume militaire au moyen âge, d'étudier les cottes de mailles, les vêtements et les armes des gardes.

26. Massacre des innocents.

27. Marie, assise, tient l'enfant sur ses genoux, Joseph est devant elle. Un ange ordonne à Joseph de fuir en Egypte.

28. La fuite en Egypte. Marie, portant l'enfant Jésus, est montée sur un âne que conduit Joseph. Ce dernier porte sur son épaule une tunique au moyen d'un bâton.

29. Les idoles tombent et se brisent au moment où Jésus va entrer dans le temple (1).

30. Marie conduit Jésus au temple.

31 et 32, sont deux trèfles qui contiennent, l'un saint Paul, et l'autre saint Pierre, reconnaissables, le premier à son glaive, le second à ses clefs.

Enfin, au milieu de la rose [33], Marie, couronnée, est assise, et tient debout sur ses genoux son divin enfant. Dans les six lobes, des anges portent des chandeliers ou agitent des encensoirs.

La verrière que nous venons de décrire a dans sa bordure des tours de Castille; les médaillons légendaires se détachent sur un semis de fleurs de lys d'or. Faut-il conclure de là, comme on l'a fait (2), que ce vitrail serait un don de Blanche de Castille, mère de saint Louis? Les monuments analogues sont si nombreux, qu'en règle générale, il nous semble bien difficile, à défaut d'autre témoignage que des raisons de convenance, de les attribuer à la munificence royale, qui aurait dû être presque inépuisable. D'ailleurs il ne faut pas oublier que la mort de Blanche de Castille, arrivée en 1252, est antérieure à la construction de notre église (3).

Quoiqu'il en soit, ce qui reste à Saint-Sulpice de Favières de vitraux légendaires offre bien les caractères de la fin du XIII[e] siècle et du commencement du XIV[e]. Alors les peintres verriers ont mis de côté

1. « Et il advint que lorsque la bienheureuse Marie avec son enfant entra dans le temple, toutes les idoles tombèrent par terre sur leur face, et elles restèrent détruites et brisées. » *Les Evang. apocr.*, p. 206. — « La chute des idoles, ajoute G. Brunet, n'est point une circonstance que l'on rencontre seulement dans les Evangiles apocryphes; elle est consignée dans divers auteurs anciens, tels que Sozomène, Eusèbe, saint Athanase; Tillemont et le Père Barral, dans son *Historia Evangelica,* ont réuni force citations à ce sujet. » P. 214.

2. *Notice sur l'église Saint-Sulpice de Favières, monument historique, et son antique et célèbre pèlerinage,* par l'abbé Amaury. Paris, 1867, p. 17.

3. Le roi saint Louis lui-même était mort (1270) avant qu'on pût songer à faire ces vitraux.

les traditions naïves et archaïques de l'art byzantin pour chercher davantage l'imitation de la nature. Les scènes sont déjà plus mouvementées, les gestes plus naturels, les types plus personnels et moins conventionnels, les vêtements de l'époque plus fidèlement rendus. C'est l'apogée de la peinture sur verre. L'artiste ne cherche pas encore à faire une œuvre indépendante. Il est décorateur, et veut avant tout rester décorateur; « son but a été de concourir, sous la direction de l'architecte, à l'ornementation du monument, et il n'a jamais manqué d'y parvenir par l'agencement de couleurs harmonieusement distribuées, qui, tout en brillant du plus vif éclat, répandent dans l'intérieur du temple un jour mystérieux qui ajoute à la sévérité grandiose de l'architecture » (1).

Le jour où le peintre-verrier, oubliant ces principes qui ont fait sa gloire, voudra offrir à l'œil du spectateur l'illusion, et non plus l'imitation discrète de la nature, il perdra complètement de vue le but à atteindre. De simple décorateur il deviendra peintre véritable. Son œuvre, décorative avant tout, se transformera en un tableau transparent, magnifique peut-être, mais indépendant et oublieux de la décoration monumentale à réaliser. Ce sera la décadence d'un art qui a accompli des merveilles tant qu'il n'a pas oublié qu'il était fait pour vivre sous la dépendance d'un autre art.

VI

Il fut un temps où les piliers de l'église étaient revêtus de boiseries, qui existaient encore en 1865 (2). Elles ont heureusement disparu depuis; heureusement aussi on n'avait pas, pour les poser, mutilé ou haché les piliers, comme on le fit dans un trop grand nombre d'édifices religieux, et on eut la bonne fortune de les retrouver intacts. Il ne reste plus aujourd'hui que les panneaux de mauvais goût auxquels sont adossés le maître-autel et les deux autels latéraux, placés au fond des bas-côtés.

Mentionnons aussi pour mémoire la chaire et le banc-d'œuvre, où

1. Labarte. *Histoire des arts industriels*, t. II, p. 320.

2. On les voit représentées sur les eaux-fortes que contient l'ouvrage de M. Patrice Salin.



l'art n'a rien à voir, et arrivons à la description des stalles qui méritent l'attention.

Elles sont au nombre de vingt, et datent du XIVe et du XVe siècle. Le rampant des parcloses, en forme de quart de cercle, porte de petits personnages derrière lesquels des colonnettes octogones supportent l'accoudoir en forme de spatule. Les miséricordes sont sculptées de bas-reliefs variés. En voici la nomenclature, en commençant par la plus rapprochée de l'autel du côté de l'Evangile. Nous y joignons (1) l'indication des personnages assis ou accroupis sur les rampants des parcloses.

PREMIÈRE SÉRIE. — Un personnage assis, la tête couverte d'un capuchon.

1° L'Annonciation.

Un personnage assis, le dos chargé d'une gerbe.

2° La Visitation.

Un personnage assis, méditant.

3° Sainte Anne, assise à gauche, apprend à lire à Marie enfant, à genoux devant elle.

Un paysan au repos, chargé d'une hotte de raisins.

4° Un enfant debout, tient des tablettes sur lesquelles un homme trace une figure avec un compas. M. de Guilhermy y voit le huchier des stalles et son aide. Nous aimons mieux y voir saint Joseph enseignant son métier à l'enfant Jésus.

Une femme assise, la tête appuyée sur sa main droite, et tenant un calice de la main gauche.

5° Un ange apparaît en songe et parle à saint Joseph.

Une femme assise, sans tête, les mains sur les genoux.

6° Jésus-Christ debout, bénit une femme à demi-nue, sans doute la femme adultère.

Un paysan.

2° SÉRIE. — Un personnage ayant la barbe en pointe, la tête couverte d'un capuchon.

7° Deux oiseaux tournés en dehors retournent la tête pour becqueter des fruits placés entre eux.

Un moine assis, les mains croisées sur les genoux. La tête est en partie détruite.

1. En plus petits caractères.

8° Deux têtes de chérubins séparées par des fleurons et des arabesques.

Un moine assis, ayant un livre sur les genoux.

9° Deux cornes d'abondance en sautoir : il en sort des fleurs et des fruits.

Un mendiant, tenant un chapeau tout déchiré.

10° Deux anges tiennent un écu sur lequel on voit encore trois fleurs de lys martelées. Au-dessus, deux palmes en sautoir sont entrelacées avec un L.

Un moine ayant un livre sur les genoux, la tête appuyée sur la main gauche.

3° SÉRIE. — Un clerc en méditation, la tête sur sa main gauche et tenant de la main droite un objet difficile à déterminer.

11° Saint André, agenouillé, baise sa croix. Le bourreau se tient devant lui, une corde à la main.

Un moine présentant un livre ouvert.

12° Un ange au pied fourchu offre des pierres à un personnage assis, qui lève la main comme pour l'éloigner. C'est Jésus-Christ repoussant le démon qui lui demande de changer des pierres en pains pour prouver sa divinité.

Un bossu assis, le menton appuyé sur son chapeau et tirant la langue.

13° Deux oiseaux affrontés becquetant une fleur ou un fruit.

Un ermite barbu, le menton appuyé sur son bâton.

14° Saint Denis à genoux, sa tête entre ses mains. Devant lui, le bourreau essuie son glaive.

Un personnage assis, les mains jointes et semblant prier.

4° SÉRIE. — Un jeune homme assis, un pied posé sur une boule.

15° Jésus-Christ au jardin des Oliviers ; un ange lui apporte un calice et la croix.

Un personnage assis, les mains sur les genoux. La tête est brisée.

16° Un ermite ou un moine apporte la communion à une femme agenouillée. C'est sans doute saint Zozime communiant sainte Marie Egyptienne.

Un personnage tenant à deux mains un sac fermé.

17° Baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste.

Un jeune homme lisant dans un livre qu'il tient ouvert des deux mains.



18° Jésus et la Samaritaine près du puits.

Un homme en méditation, un livre fermé à la main.

19° Saint Pierre et saint Paul, caractérisés, l'un par les clefs, l'autre par une épée, sont assis près d'une table sur laquelle sont deux livres ouverts.

Un moine assis, lisant.

20° Deux personnages, dont l'un est barbu, sont assis de chaque côté d'une table sur laquelle est un flambeau. C'est sans doute Notre-Seigneur instruisant Nicodème pendant la nuit.

Un jeune homme assis.

Deux autres stalles, plus récentes, et ornées seulement de fleurons offrent moins d'intérêt que celles que nous venons de décrire.

VII

L'église de Saint-Sulpice de Favières possède trois objets que nous croyons utile de signaler en quelques mots.

C'est, tout d'abord, une croix d'autel ou de procession, formée d'une âme en bois recouverte de plaques de cuivre. Ses dimensions sont les suivantes : o m. 39, d'une extrémité à l'autre du croisillon; o m. 49, de l'extrémité supérieure au bas de la tige, où se voit encore un fragment de l'attache qui reliait la croix à son pied ou à sa hampe.

Les plaques de cuivre sont estampées et portent en relief des rinceaux ornés de feuilles et de fleurs de rosier. Ces rinceaux courent entre deux bordures, formées chacune de deux filets séparés par un semis de points. Le sommet de la croix et les deux extrémités de la traverse se terminent en forme de fleurs de lys à contours assez tourmentés. Des quatre-feuilles, renfermant les symboles des quatre évangélistes, ailés et nimbés, ornent chaque branche. Les deux faces de la croix sont semblables (1) : cependant l'une d'elle portait l'image du divin Crucifié : on voit encore la place des clous qui servaient à le fixer.

A quelle époque appartient ce monument? La forme des fleurs de

1. Toutefois l'ange, emblème de saint Mathieu, manque à la face postérieure.

lys qui terminent les extrémités, ainsi que le caractère des symboles des évangélistes, nous font croire qu'il date du milieu du XVe siècle. Ajoutons que les roses étaient l'emblême du roi Charles VII, et que l'on voit des branches de rosier semblables à celles de notre croix sur la belle médaille frappée en 1451 (1), en souvenir de l'expulsion des Anglais de France. Ces rapprochements ne font que confirmer notre opinion.

On voit aussi à Saint-Sulpice un lutrin en fer forgé, fabriqué vers la fin du XVe siècle. Sur un pied formé de trois branches recourbées en arc et doublées d'autres branches formant un trèfle ouvert, se dresse une longue tige octogone se bifurquant à la partie supérieure pour supporter le pupitre au moyen de deux articulations. Une autre petite tige, articulée par une de ces extrémités à la partie inférieure du pupitre, sert à en régler l'inclinaison : pour cela, son extrémité libre s'introduit à volonté dans une des trois encoches pratiquées dans la tige verticale. Deux nœuds ornent cette dernière, l'un à sa partie inférieure, l'autre un peu plus haut. Deux petits boutons, couverts de sortes de palmettes gravées, terminent les branches de la fourche supérieure.

La hauteur totale de ce lutrin est de 1 m. 45.

Au XVe siècle, mais déjà avancé, semble appartenir pareillement la statue en bois de sainte Barbe, que l'on voit auprès d'un des autels latéraux. La sainte, debout, est vêtue de la cotte à corsage collant, ornée de festons à l'échancrure du col et aux extrémités des manches, qui sont étroites. Une ceinture est posée sur les hanches. Un ample manteau, souvenir du surcot et de la cotte hardie du siècle précédent, est retenu sur les épaules par une agrafe à double tête, et relevé gracieusement sur la main droite, qui porte aussi un livre. Les cheveux, partagés par une raie qui part du milieu du front, retombent sur les épaules en deux masses ondulées, et couvrent les oreilles. Un fronteau ou diadème, chargé d'une boucle en pierreries, ceint le haut de la tête. A la gauche de la sainte, s'élève la tour percée de trois ouvertures,

1. Voy. *Notice historique sur la médaille frappée à la monnaie de Paris en souvenir de l'expulsion des Anglais de 1451 à 1460*, par A. Vallet (de Viriville), in-8°.



qui est son principal attribut (1). La main gauche, qui manque, devait tenir le ciboire, ou plus vraisemblablement — la position du bras semble l'indiquer — l'épée, qui sont ses autres attributs (2).

Cette statue mesure 1 m. 15, de hauteur. Elle est l'œuvre d'une main en possession d'une réelle habileté, qui n'exclut cependant pas une certaine naïveté, au moins pour ce qui est du visage. La main qui reste est bien traitée; les plis des vêtements et leur disposition sont naturels et bien étudiés.

Disons en terminant, que la polychromie qui recouvre actuellement cette statue en fait regretter la décoration primitive, qu'il ne serait peut-être pas malaisé de faire réapparaître.

1. « D'après sa légende, sainte Barbe aurait été enfermée par son père dans une espèce de tour, soit qu'on voulût dérober sa jeunesse aux recherches des prétendants, soit qu'il s'agît de lui interdire tout rapport avec les chrétiens qui lui avaient déjà fait connaître les premiers éléments de la foi. Pendant l'absence du père, Barbe, visitant les travaux, remarqua que l'on avait pratiqué seulement deux fenêtres du côté du Nord; et elle en commanda une troisième, se chargeant d'en rendre raison à son père quand il reviendrait. Mais celui-ci, comprenant que sa fille voulait ainsi se remettre en mémoire le dogme de la sainte Trinité, fut pris de fureur et trancha lui-même la tête de la sainte. » (*Caractéristiques des Saints.* Tome II, p. 775.)

2. Voy. *Les Caractéristiques des Saints.*

